

Des requérants demandent à vivre décemment

ASILE • Dans un courrier remis hier à l'Hospice général, cent dix-sept résidents d'abris PC dénoncent des conditions de vie indignes qui nuisent à leur santé.

SYLVIA REVELLO

«Stop bunkers we need fresh air!»: en arabe, en érythréen puis en français, une soixantaine de demandeurs d'asile reprennent le slogan dans le calme. Rassemblés devant le siège de l'Hospice général, qui prend en charge les requérants à Genève, ils sont venus protester contre leurs conditions d'hébergement dans les abris de la protection civile (PC). Dans un courrier remis à la direction de l'Aide aux migrants (AMIG), ils dénoncent la promiscuité, le manque d'hygiène et de sommeil, l'isolement aussi.

«Il n'y a que les morts que l'on met sous terre», relèvent les cent dix-sept signataires avant de demander que des mesures urgentes soient prises pour mettre fin à la situation. Dans le canton de Vaud, une démarche similaire a permis, en décembre dernier, de débloquer une subvention pour améliorer les conditions de vie des requérants.

Une fine pellicule de neige recouvre la ville en ce lundi matin. Réuni devant l'école Saint-Antoine à Rive, le collectif «stop bunker» se dirige vers les locaux de l'Hospice général situés à quelques mètres. Au sein du cortège, des hommes originaires d'Erythrée, de Syrie, du Soudan ou de Palestine, pour la plupart logés dans les abris PC de Châtelaine, Annevelles et Alexandre Gavard, mais aussi des sympathisants et des défenseurs de l'asile. Les requérants remettent alors à la direction, sortie sur le pas de la porte, une lettre ouverte qui décrit leur quotidien «sous terre: sans fenêtres, sans air ni soleil». Reçue à l'intérieur, une petite délégation est chargée de faire part des revendications du groupe.

«Beaucoup d'entre nous sont à bout»

Insalubrité, absence d'intimité, nourriture parfois avariée ou encore sanitaires et douches en nombre insuffisant: la vie en abri PC n'est pas «supportable», dénoncent les résidents. Allumée en permanence, la lumière les empêche de dormir, «tout comme le bruit, la ventilation, les ronflements des uns et les cauchemars des autres». Autant de conditions qui fragilisent leur santé men-



Rassemblés devant le siège de l'Hospice général, des requérants sont venus protester contre leurs conditions d'hébergement dans les abris de la protection civile. JPDS

tales et physique. «Beaucoup d'entre nous sont à bout.»

C'est le cas de Léo*. A 24 ans, cet Erythréen vit à Annevelles depuis sept mois. Le «bagage de problèmes» qu'il a amené avec lui s'est encore «alourdi par la vie sous terre». Le manque de sommeil et l'insécurité pèsent chaque jour un peu plus sur ses nerfs. «Je fais semblant de vivre, lâche le jeune homme l'air résigné. Mais parfois, je perds patience.» Sur son t-shirt, un message qu'il veut faire passer aux autorités genevoises: «On veut de l'air pas du vent.»

Au sortir de la rencontre avec la direction, le compte rendu est bref. «Nous avons été entendus», déclare Michael*, porte-parole d'un groupe d'Erythréens âgé de 31 ans. L'Hospice est conscient de nos problèmes et doit nous répondre par écrit.» Et

d'ajouter devant l'assemblée attentive: «Nous devons être solidaires, nous mobiliser pour défendre nos droits.» «La démarche d'aujourd'hui est une manière pour eux de reprendre leur destin en main», salue Aldo Brina, chargé de projet au Centre social protestant et qui côtoie la détresse des requérants au quotidien.

Pénurie de logements

Du côté de l'Hospice général, on prend les revendications au sérieux. «Depuis des années, l'Hospice déplore le caractère humainement insatisfaisant du logement de migrants dans de telles structures, par ailleurs très coûteuses, indique son porte-parole Bernard Mangin. Nous nous efforçons d'y recourir le moins possible et seulement pour des hommes seuls et en bonne santé.» Et de préci-

ser qu'une réponse écrite détaillée suivra.

«Nous n'installons pas les gens en abris PC de gaité de cœur, confirme Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du Département des affaires sociales. Mais, face à la pénurie de logements, nous sommes obligés de privilégier les familles.» Si des améliorations substantielles sont d'ores et déjà possibles «en renforçant les contrôles de sécurité et en éteignant les lumières la nuit», le magistrat reconnaît que des solutions doivent être trouvées. «Nous réfléchissons actuellement à installer des structures en préfabriqué à la route des Jeunes. Les requérants ne doivent surtout pas penser qu'on les considère comme des moins-que-rien.» I

*Prénom d'emprunt.

EN BREF

PRINTEMPS CAROUGEIS Autoportrait à la fête

Pour la 51^e édition du Printemps carougeois, qui se tiendra du 23 avril au 3 mai, la cité sarde organise deux projets artistiques participatifs. Avec *Inside Out* de l'artiste JR, les habitants de la ville comme de la région sont invités à se faire immortaliser dans un photomaton installé cette semaine à travers la commune. JR réalisera ensuite un montage géant sur la place de Sardaigne, à découvrir dès le 25 avril, pour souligner le caractère multiculturel de Carouge. La manifestation est aussi l'occasion de lancer la deuxième édition du Concours de courts métrages. Pendant trois minutes au maximum et à l'aide d'un smartphone, les participants sont invités à décliner le thème de l'autoportrait en créant un film sous les diverses formes possibles – essai, fiction, documentaire ou clip. Les réalisations sont à rendre d'ici au 20 mars et un jury sélectionnera les trois meilleures vidéos. Tous les films seront projetés le 2 mai aux halles de la Fonderie. co

Dates et lieux du photomaton: me 28 janvier dans le hall de la mairie de Carouge; je 29 au centre commercial de Carouge; ve 30 au collège de Stael; sa 31 à la place du Marché. Pour les conditions de participation au concours et l'adresse d'envoi: carouge.ch/printemps-carougeois

HUG

Le nouveau directeur médical veut «humaniser l'hôpital»

Arnaud Perrier, qui sera le directeur médical des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) dès le 1^{er} mars, ambitionne d'«humaniser l'hôpital». Il a pour priorité de permettre aux collaborateurs de consacrer davantage de temps aux patients plutôt qu'aux tâches administratives. «Médecins et soignants passent de plus en plus de temps à documenter ce qu'ils font», assis devant un ordinateur, constate le chef du service de médecine interne générale dans un entretien à la *Tribune de Genève* publié hier. Le professeur entend séparer les métiers et décharger les soignants des tâches administratives. «L'informatique doit rester un outil à notre service, et non l'inverse», ajoute-t-il. ATS

Fiscalité des entreprises: la Ville de Genève s'oppose

BAISSE DES RECETTES • La réforme menée par la Confédération et les cantons ne tient pas compte de l'avis des communes. La Ville pourrait perdre plus de 63 millions de francs par année.

ERIC LECOULTRE

La Ville de Genève n'entend pas être mise de côté dans le dossier de la réforme III de la fiscalité des entreprises (RIE III). Alors que la Suisse, sous la pression internationale, doit en finir avec les statuts spéciaux accordés aux multinationales, plusieurs cantons prévoient la mise en place de taux d'imposition uniques. Genève le fixerait à 13%. Or, Sandrine Salerno, conseillère administrative chargée des Finances, s'inquiète: «On ne peut pas continuer à baisser les impôts.»

Pour sa commune, les conséquences de cette réforme seraient importantes: 63 millions de francs par an de recettes fiscales en moins. Toutefois, cette estimation se base sur la mise en place d'un taux d'imposition de 15%, sans les mesures supplémentaires prévues dans RIE III. Elle se situerait donc en deçà de la réalité. Cumulées, les pertes de l'ensemble des communes du pays atteindraient près de 1,5 milliard de francs, presque autant que pour les cantons. «Malgré ce constat, la Confédération ne considère toujours pas les communes comme des interlocuteurs», regrette Sandrine Salerno.

Pour ces raisons, la Ville de Genève s'oppose au paquet de mesures de RIE III. Outre l'abaissement des taux d'imposition sur les bénéfices, le projet fédéral comprend plusieurs autres mesures diminuant significativement les recettes fiscales, à tous les niveaux. «Nous sommes d'accord pour en finir avec les inégalités de traitement dans l'imposition des entreprises», précise M^{me} Salerno. Toutefois, cette réforme ne peut se faire au détriment des collectivités publiques qui fournissent des prestations aux individus et aux entreprises. L'imposition des actionnaires sur les gains en capital, seule mesure introduisant des recettes supplémentaires, «n'a aucune chance d'être acceptée au parlement». Genève devance le reste des grandes villes suisses, qui annonceront, ce mercredi, leur position sur RIE III.

Le Conseil administratif souhaite également prendre part à de réelles négociations avec le Canton d'Etat. En jeu, les 110 millions de francs de compensation par an que la Confédération devrait verser au canton. La Ville veut sa part du gâteau. Selon elle, cette répartition devra prendre en compte les pertes enregistrées par les

communes et être inscrite dans une loi. «Si l'Etat ne consulte pas ses partenaires, il perdra lorsque la réforme se retrouvera devant le peuple.»

Autre point de discord: le taux d'imposition à 13%, jugé «trop bas» par Sandrine Salerno. Il implique une perte de 500 millions de francs par an pour le canton. «Ce chiffre a été fixé il y a plus de deux ans, sans discussion. Il n'est pas irréfutable.» Pour elle, un taux supérieur ne provoquerait pas forcément le départ massif des multinationales. «La Confédération et le canton prennent uniquement en compte la fiscalité, mais il y a d'autres facteurs qui incitent ces entreprises à rester.» Elle mentionne notamment la sécurité, les infrastructures ou une main-d'œuvre bien formée.

Pour pallier les pertes de recettes, M^{me} Salerno souhaite que les entreprises contribuent à améliorer certains dispositifs sociaux. Grâce à la mise en place de taxes supplémentaires qui pourraient être dévolues à l'accueil de la petite enfance, à la formation ou au parascolaire. La semaine dernière la Fédération des entreprises romandes

estimait que ce type d'efforts pourrait être consenti par les entreprises, si la réforme de la fiscalité obtenait un soutien politique large.

Serge Dal Busco, ministre genevois des Finances, estime que le canton et les communes ont des intérêts convergents. «Face à Berne, je m'emploie à obtenir la plus grande compensation possible, et cela devra profiter à tout le monde. Il est encore trop tôt pour définir la répartition de cette manne, entre l'Etat et les communes. Ces discussions s'inscriront dans le débat sur le partage des tâches entre canton et communes et sur la nouvelle péréquation intercommunale.» Quant au taux d'imposition à 13%, le magistrat souligne qu'il permet de minimiser le départ des multinationales. «Plus j'en parle avec les entreprises à statut spécial, plus j'en suis convaincu. Pour elles, ce taux représente déjà 270 millions de francs d'impôts en plus.» I

¹Actuellement, les entreprises à statut spécial bénéficient d'un taux d'imposition moyen sur leurs bénéfices de 11,6%, tandis que les autres entreprises sont imposées à un taux unique de 24,2%.